



NPA
JEUNES
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE

BARRICADES

Bulletin du secteur Jeunes Travailleurs du NPA
N°9 / Septembre 2010 / www.npa2009.org

Travailler jusqu'à la mort, non merci ! En grève jusqu'au retrait de la réforme des retraites !

Une réforme contre les jeunes et les salariés

Le gouvernement a annoncé pendant le mois de juillet son projet de réforme des retraites :

- On pourra partir à la retraite à taux plein à partir de 62 ans au lieu de 60 ans actuellement
- A partir de 2020, il faudra cotiser pendant 41,75 annuités
- Les cotisations des fonctionnaires vont augmenter, ce qui signifiera concrètement des baisses de salaires immédiates pour eux.

Pour les jeunes, cette réforme est vraiment une double peine. Avec le chômage, les jeunes s'insèrent de plus en plus difficilement sur le marché de l'emploi. Le taux de chômage des jeunes dépasse aujourd'hui les 21%. Les jeunes trouvent un emploi plus ou moins stable aux alentours de 27 ans, avant nous n'enchaînons que des emplois précaires de courte durée et souvent à temps partiel. Alors, avec cette réforme, l'alternative pour nous sera soit de travailler jusqu'à 67 ans, soit de partir avant mais avec des retraites de misère. Alors que plusieurs milliers de jeunes cherchent un emploi, le gouvernement veut forcer des salariés usés par plus de 40 ans de travail à travailler encore plus. Résultat : une partie d'entre-eux vont mourir au travail sans même pouvoir profiter de leur retraite !

Le scandale des cotisations retraites des apprentis

Le projet de réforme des retraites prend soi-disant en compte le problème des « carrières longues » en permettant aux salariés qui ont commencé à travailler avant 17 ans de partir à la retraite à partir de 56 ans, à condition qu'ils aient cotisé le nombre d'annuités nécessaires.

Les jeunes qui commencent à travailler le plus tôt sont souvent des apprentis en alternance. Ces jeunes ne cotisent pas

à la retraite en fonction du nombre d'heures de travail effectuées mais en fonction d'une « assiette forfaitaire ». Pour un jeune de 16 ans touchant 14% du smic, seul 4% du Smic servira à alimenter ses cotisations retraites. Quel sera alors le montant de sa retraite lorsqu'il voudra partir à 56 ans ?

De l'argent il y en a !

Pour le gouvernement cette réforme est une nécessité parce que la durée de vie s'allonge, les nombre de retraités, les caisses de la sécu sont vides... Mais ce qu'ils oublient de nous dire c'est que le trou de la sécu est dû en grande partie aux exonérations de cotisations patronales qui représentent chaque année 3,6 milliards d'euros. Ils ont été capables de débloquer des milliards pour sauver les banques mais pour les retraites, il n'y a plus personnes.

Financer les retraites, c'est possible en augmentant les salaires et en en finissant avec le chômage. En permettant au 5 millions de chômeurs d'avoir un emploi, ce serait 65 milliards d'euros de cotisations en plus.

Une seule solution : la grève !

La majorité des jeunes et des salariés sont opposés à cette réforme. Les premières journées de mobilisation ont rassemblé plusieurs milliers de personnes. Mais pour faire reculer ce gouvernement aux relents racistes qui ne veut rien céder il faudra encore plus. Le 7 septembre, la grève a été massive et trois millions de personnes ont manifesté ! Le 23 septembre est la prochaine journée de mobilisation nationale : cette journée doit être le point de départ d'une mobilisation d'ampleur des jeunes et des salariés du public et du privé, le début des grèves reconductibles. Tous ensemble, c'est possible de gagner !

Pour nous contacter : contact-jeunes@npa2009.org

Envoyez vos coordonnées à NPA Jeunes Travailleurs,

2 rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil, avec nom, prénom, adresse, téléphone, email

Le salaire minimum des apprentis en 2010

A compter du 1er juillet 2010, le SALAIRE MINIMUM est pour un contrat de travail de 35 heures hebdomadaire de :

Age de l'apprenti	1ère année	2ème année	3ème année
Moins de 18 ans	25 % du SMIC soit 236,85 € net	37% du SMIC soit 390,51 € net	53% du SMIC soit 559,37 € net
De 18 à 20 ans	41% du SMIC soit 432,72 € net	49% du SMIC soit 517,15 € net	65% du SMIC soit 686,02 € net
21 ans et plus	53% du SMIC soit 559,37 € net	61% du SMIC soit 643,81 € net	78% du SMIC soit 823,22 € net

A noter : Il s'agit du salaire minimal de base. Les conventions ou accords collectifs de branches ou d'entreprises qui fixent des rémunérations minimales plus élevées que celles prévues dans le tableau, doivent être appliquées. Lorsque l'apprenti atteint l'âge de 18 ou de 21 ans, le taux de rémunération change le premier jour du mois qui suit l'anniversaire.

L'apprenti est un salarié à part entière. À ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle ou de l'entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salariés :

- Travail 35 heures par semaine maximum (sauf accords particuliers)
- Comme les autres salariés de l'entreprise, droit aux congés payés
- Un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables rémunérés pour préparer et passer l'examen
- Droit aux allocations chômage
- Droit à une allocation logement
- La rupture du contrat de travail après la période d'essais n'est possible que par accord exprès bilatéral des parties ou par décision du conseil de prud'hommes en cas de faute grave

Réforme des retraites : partout en Europe, la même recette...

La crise actuelle a entraîné une accélération des réformes qui visent à réduire encore le coût du travail et nous exploiter encore plus. Réformer les retraites répond à cet objectif. Dans tous les pays européens, les plans de rigueur incluent des mesures pour nous faire travailler plus longtemps et réduire le montant de nos futures retraites. En Grèce, le gouvernement a fait passer une réforme pour augmenter de dix ans l'âge de départ à la retraite jusqu'à 65 ans. En Espagne, le gouvernement socialiste fait passer la retraite à 67 ans. République Tchèque, Royaume-Uni, Allemagne... partout, on retrouve la même logique de casse du système des retraites.

En réponse, des grèves ont touchées l'Espagne, la Grèce... pour dénoncer les plans d'austérité, sans réussir à stopper ces politiques. Le 29 septembre, des manifestations auront lieu dans toute l'Europe, avec des appels à la grève générale en Espagne et en Grèce. Les gouvernements européens se sont alliés pour nous faire payer la crise. C'est maintenant à nous de leur montrer que partout nous serons prêts à nous battre pour défendre nos droits.



NPA

JEUNES
NOUVEAU PARTI
ANTICAPITALISTE